

COLLISION ENGIN PIETON

Les messages clés

Les situations à risques

- J'ai un geste à réaliser en rapport à mon activité
- J'ai quelque chose à dire au conducteur
- J'ai prévu de passer par là
- Je suis concentré par mon activité (à cause du travail en cours, du bruit, par le guidage d'un autre engin ...)
- Je me déconnecte de mon environnement (téléphonie, substances qui inhibent mes sens ...)

Les mesures de prévention

- Organiser les zones de circulation (passage piéton, signalisation temporaire...)
- Porter des équipements de haute visibilité (gilet haute visibilité , gilet à leds pour travaux de nuit...)
- Vérifier le bon fonctionnement de vos équipements (klaxon, phares, caméra de recul...) et signalez les dysfonctionnements
- Guider les camions et les engins avec les signaux conventionnels
- Rester attentif aux manoeuvres des engins, des camions et des véhicules de chantier
- Signaler sa présence au conducteur
- Ne pas rester dans la zone d'évolution des engins
- Ne pas stationner à l'arrière des camions ni près de engins
- Ne pas rester dans les angles morts
- Rester visible du signaleur ou du conducteur de camion
- Respecter l'organisation définie et les règles de sécurité

Phénomènes qui conduisent aux accidents

- la vitesse des engins
- le temps de réaction des personnes
- les angles morts

